



REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC  
2120, rue Sherbrooke Est, bureau 302, Montréal (Québec) H2K 1C3  
Tél.: (514) 523-7762 Téléc.: (514) 523-7741 Courriel : alpha@rgpaq.qc.ca

## **Communiqué** Pour diffusion immédiate

### **Mobilisation contre le projet de loi 57**

#### **Les groupes d'alphabétisation populaire disent *non* au projet de loi 57**

**Montréal, le samedi 20 novembre 2004** – Le *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec* (RGPAQ) joindra ses forces à celles des autres groupes sociaux mobilisés dans le cadre de la manifestation du Réseau de vigilance afin de dénoncer le projet de loi 57 modifiant l'aide sociale et d'en demander, une fois de plus, le retrait.

Pour l'occasion, le RGPAQ portera le même message qu'il a déjà livré à la Commission des affaires sociales lors des audiences sur le projet de loi 57. Il réitérera son opposition viscérale à ce projet, qui va à l'encontre de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. « **Ce projet de loi détériorera la situation des gens sur l'aide sociale plutôt que de l'améliorer**, dénonce Lucie St-Germain, porte-parole du RGPAQ. **Il introduit une discrimination envers des catégories spécifiques de bénéficiaires de l'aide sociale en les privant de la pleine indexation d'une prestation déjà insuffisante. Et ce n'est là qu'un des nombreux irritants qu'il contient** ».

Par ailleurs, les participants à des démarches d'alphabétisation populaire sont nombreux à être concernés par ce projet de loi et ne peuvent qu'être inquiets de ce qui les attend. La volonté récemment exprimée par le gouvernement de ne plus considérer leur âge comme une contrainte temporaire à l'emploi inquiète particulièrement les participants de 55 ans et plus. À ce sujet, le ministre Béchard a affirmé aux représentantes du RGPAQ devant la Commission des affaires sociales qu'il n'était pas question d'aller de l'avant avec ces coupures. Il a toutefois ajouté que ces prestations ne seraient pas garanties dans la loi, mais par règlement, ce que le RGPAQ ne trouve pas très rassurant. « **Toute loi sur l'aide sociale devrait garantir les montants liés aux contraintes temporaires à l'emploi pour les personnes de 55 ans et plus**, affirme madame St-Germain. **La volonté de recourir au règlement dans ce dossier est un bon exemple du glissement vers l'arbitraire qui est au centre du projet de loi 57 et que nous déplorons** ».

Le gouvernement se doit de retirer purement et simplement le projet de loi 57. « **La lutte contre la pauvreté concerne tous les citoyens, y compris ceux qui vivent en situation de pauvreté**, fait remarquer Lucie St-Germain. **Le RGPAQ exhorte le gouvernement à refaire ses devoirs, en s'adjoignant cette fois**

**l'expertise des citoyens et citoyennes. Ensemble, nous pourrons élaborer un régime de garantie du revenu qui soit véritablement équitable ».**

*Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) représentant 76 groupes à travers la province, est un organisme voué à la promotion et au développement des pratiques d'alphabétisation populaire et des groupes populaires d'alphabétisation ainsi qu'à la défense des droits des personnes peu alphabétisées.*

-30-

**Source :** Jean-François Venne  
(514) 837-2480, (514) 523-7762  
jf\_venne@videotron.ca